

Réf : DCM/2017/n°89/7.1/22-11/10

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	26	28

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2017

Date de la convocation : 14-11-2017
Date de l'affichage : 16-11-2017

OBJET :

**JARDINS COMMUNAUX
TARIFS**

L'an deux mille dix-sept,

Le VINGT DEUX NOVEMBRE à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Marielle NEPOTY, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Amandine JACINTO, Stéphane PIGNAN.

Absent ayant donné procuration :

N. CLAUDEL à JC CAMPOS

G. BER à F. LABARUSSIAS

Absents : V. BONVICINI

Secrétaire de séance : S. ROUS

Rapporteur : P. VAN DER LINDE

Par délibération du 16 mai 2013, le conseil municipal fixait à 12 € la redevance annuelle perçue pour l'occupation des jardins familiaux, tous occupés à ce jour.

Devant la forte demande, une extension de ceux-ci est souhaitable.

Afin d'amoinrir le coût des travaux nécessaires, il est proposé au conseil municipal :

- de porter la redevance annuelle due pour l'occupation des jardins familiaux de 12 € à 18 €/an à compter du 1^{er} janvier 2018 ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition.



Le Maire,
Pierre Maumejean